

2030

VAL DE
GARONNE
AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE
D'AVENIR

L'avenir en actions

Sommaire

Avant-propos du comité de pilotage.....	3
Pourquoi un projet de territoire pour le Val de Garonne ?.....	4
Un cap et trois enjeux pour VGA 2030 !.....	5
Le point sur la démarche.....	8
Le financement.....	9
Des actions concrètes.....	10
Un nouveau mode de gouvernance.....	10
Économie : créer plus de richesses	11
Économie / Emploi.....	11
Économie / Agriculture.....	14
Économie / Tourisme.....	16
Services : accompagner la revitalisation démographique.....	19
Jeunesse.....	19
Santé.....	22
Environnement.....	23
Attractivité.....	23
Cadre de vie : construire pour les générations futures.....	25
Mobilité.....	25
Habitat.....	28
Environnement.....	29
Urbanisme.....	30

Avant-propos du comité de pilotage

Notre territoire possède une chance inouïe d'incarner ce sud-ouest du « bon vivre ». Notre qualité de vie, nos paysages, nos filières d'excellence (aéronautique, bois, agroalimentaire...) et notre agriculture sont des atouts reconnus.

Mais se satisfaire du présent ne suffit pas. Le Val de Garonne doit faire face à de nombreux défis : l'emploi, la formation, la jeunesse, le logement, la désertification médicale, etc. Autant de priorités qui jouent sur l'attractivité du territoire. Autant de priorités à traiter pour affirmer notre rang entre Bordeaux et Toulouse.

*Le projet territorial que nous vous présentons ici affiche clairement notre exigence : construire notre avenir. Après plusieurs mois de travaux intensifs des élus, des services et de nos partenaires, voici **VGA 2030, le projet territorial de Val de Garonne Agglomération.***

VGA 2030 est une vision partagée des initiatives à mettre en œuvre pour contribuer au développement de notre territoire à un horizon de quinze ans.

Ce document doit être appréhendé globalement, les actions étant complémentaires entre elles.

Trois principes forts ont guidé notre démarche :

- porter nos ambitions à la hauteur de nos espérances et des potentialités du territoire, car « la fortune sourit aux audacieux » ;*
- optimiser les synergies et impliquer nos partenaires car si « seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin » ;*
- maîtriser l'impact technique et financier de chacune des actions programmées car « le talent a besoin de gestion ».*

Des choix ont été faits. Mais nos ambitions sont intactes.

Notre feuille de route est prête. Nous pourrions emprunter des chemins de traverse mais le cap est fixé.

Ensemble, nous avons conçu VGA 2030. Ensemble, nous le ferons vivre.

*Le comité de pilotage VGA 2030,
le 12 septembre 2013*

M. Gérard GOUZES - Président

M. Pierre CAMANI - 1^{er} Vice-président - Président de la commission des finances et de l'évaluation de l'action publique

M. Jean-Pierre MOGA - Vice-président en charge des politiques contractuelles

M. Jacques BILIRIT - Vice-président en charge du développement social et de la citoyenneté

Mme Françoise BIZE - Vice-présidente - Délégation relative à l'administration générale, à l'animation territoriale et au projet territorial

M. Jean GUÉRARD - Délégation au suivi du projet territorial

M. Joël HOCQUELET - Délégation au budget

Pourquoi un projet de territoire pour le Val de Garonne ?

2030. Une date qui peut paraître aujourd'hui bien éloignée. Mais qu'est-ce que quinze ans ? Moins d'une génération ! Deux mandats d'un exécutif local ! Soit, pour les problématiques et évolutions sociétales les plus complexes, tout juste le temps nécessaire à la mise en œuvre de politiques publiques opérationnelles dont l'efficacité ne se mesurera qu'à ce terme.

Les actions structurantes que nous initiions maintenant pour le Val de Garonne ne dessinent pas notre territoire de demain, mais celui de demain matin !

Ce projet traduit une ferme volonté de relever de manière exemplaire les défis sociaux, économiques et démographiques qui nous sont posés. Son rôle est bien celui-là : apporter à tous, au-delà d'un nécessaire cadre technique et financier, un cap et une ambition politique à suivre pour concrétiser la vision partagée du futur que nous souhaitons pour le Val de Garonne.

Pour une vision de l'avenir, positive et partagée

L'élaboration d'un projet de territoire n'est pas une figure de style ou un exercice abstrait. Elle procède de l'analyse rigoureuse des contraintes, des enjeux, et de l'identification des leviers mobilisables par la puissance publique et ses partenaires.

Pour mobiliser l'ensemble des politiques publiques

Dans un monde en mutation où la complexité des problématiques s'appréhende du local au global, le Val de Garonne ne saurait vivre seul. Notre feuille de route a donc été conçue en étroite coordination avec les politiques complémentaires menées par l'Europe, l'État, la Région Aquitaine, le Département du Lot-et-Garonne, le Pays et nos partenaires socioprofessionnels, chacun dans leur champ d'intervention.

Pour s'adapter à la concurrence des territoires

Marmande compte, parmi ses voisins les plus proches, des agglomérations dynamiques : Bordeaux, Agen/Villeneuve-sur-Lot, Périgueux/Bergerac. Chacun de ces territoires s'emploie à développer des activités et de nouvelles richesses.

L'Agglomération du Val de Garonne doit elle aussi innover, parvenir à activer les leviers de sa propre attractivité.

Un cap et trois enjeux pour VGA 2030 !

Le projet de territoire, c'est notre matrice pour un développement équilibré à l'horizon 2030. Pour atteindre ce cap avec succès, le projet fixe les objectifs économiques, sociaux et environnementaux, regroupés en trois grands enjeux.

PREMIER ENJEU

**Économie :
créer plus de richesses**

Booster intelligemment l'économie du Val de Garonne, c'est à la fois capitaliser sur l'existant et stimuler un environnement favorable à un développement sociétal durable. Parce qu'il n'y a pas de développement harmonieux sans une activité économique prospère, cette question a été placée au centre du projet de territoire.

Faciliter et promouvoir la réussite

Nombreux sont ceux qui aspirent à porter un projet de création ou de reprise d'entreprise. Mais ce chemin est semé d'embûches, freinant les velléités des porteurs de projets. Or, ce sont des dizaines d'emplois qui pourraient découler de la réussite de ces entrepreneurs. Il est donc essentiel de les accompagner sur la voie de leur développement.

À nous de structurer les filières et les réseaux de compétences au service de l'audace et de l'innovation. À nous d'assurer la promotion des « success-stories » du territoire pour susciter toujours plus « d'envies d'entreprendre ».

Moderniser l'économie au service du territoire

La révolution du numérique et l'accès bientôt indispensable à du Très Haut Débit (THD) sont des préalables à la modernisation du territoire. Le plan France Très Haut Débit a posé le principe d'une couverture nationale des besoins pour 2022. Il revient au syndicat départemental « Lot-et-Garonne numérique » d'organiser avec VGA, le déploiement du réseau de fibre optique.

La modernisation, c'est aussi celle des services, des commerces et de l'artisanat. Une vaste opération collective doit leur permettre de s'adapter aux nouvelles attentes des consommateurs, au développement de la vente en ligne.

La modernisation de l'économie, c'est enfin le soutien aux secteurs industriels dynamiques du Val de Garonne (filières aéronautique, agroalimentaire...) ainsi qu'au secteur agricole (« couveuses agricoles », stimulation de nouveaux liens entre agriculteurs comme entre producteurs et consommateurs...).

Cap sur la formation

Axe principal : la formation professionnelle. VGA souhaite mobiliser les acteurs socioprofessionnels pour élaborer une offre de formation réactive, coordonnée et adaptée aux besoins des entreprises du territoire. Un effort sera également apporté sur la formation des jeunes.

Une observation rigoureuse des indicateurs

Si l'économie n'est pas une science exacte, elle est l'école du pragmatisme. L'action publique doit sans cesse s'adapter aux évolutions de contextes, du local au mondial.

Le projet de territoire nécessite la mise en place d'outils d'observation permanente des indicateurs économiques, sociaux et démographiques du Val de Garonne (observatoire socio-économique, système d'information géographique...).

Patrimoine, rayonnement et attractivité

Le patrimoine du Val de Garonne constitue l'un de ses principaux atouts. Qu'il soit bâti, gastronomique, culturel ou touristique, il est une source potentiellement inépuisable de croissance et de rayonnement. À titre d'exemple, la restauration du patrimoine bâti ne se résume pas à des considérations esthétiques. Elle est indispensable à la revitalisation des centres-bourgs. Plus largement, c'est aussi toute l'offre touristique adossée à ce précieux patrimoine qui doit être repensée.

DEUXIÈME ENJEU

**Services :
accompagner
la revitalisation
démographique**

Le Val de Garonne est un territoire dynamique, mais son évolution démographique est caractérisée par l'augmentation régulière du nombre de jeunes diplômés quittant le territoire et le vieillissement progressif de sa population.

Pour enrayer cette tendance, le projet de territoire met délibérément l'accent sur le bien-être de ses jeunes et de ses anciens : l'attractivité résidentielle pour les jeunes ménages, la qualité des services de proximité et une politique de santé volontariste.

La jeunesse, une priorité !

Pour favoriser l'épanouissement des jeunes, le projet de territoire investit, notamment, les champs de la formation et du logement.

L'accès au logement est l'antichambre de l'autonomie. Il s'agit de créer et stimuler une offre qui soit adaptée, par la voie locative ou l'accession à la propriété, aux attentes et moyens des jeunes célibataires ou en ménage récent.

L'accès à l'emploi est quant à lui la condition de l'indépendance. L'effort de formation, coordonné avec les politiques de la Région, doit permettre, non seulement d'élever le niveau de qualification, mais aussi d'apporter une « seconde chance » à ceux qui sont en difficulté sociale et professionnelle.

Il est enfin essentiel que les jeunes puissent disposer d'un accès privilégié à l'information, mais aussi aux activités culturelles et équipements du territoire.

La qualité de vie, un atout pour l'attractivité

Par une politique d'accueil forte des jeunes actifs et des familles (en maillant le territoire de structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance), VGA 2030 fait des services à la population un pivot de son attractivité résidentielle. De nouvelles crèches et micro-crèches, une offre de loisirs renforcée et l'animation continue du territoire doivent venir renforcer l'attrait des jeunes ménages pour le Val de Garonne.

Cette politique d'accueil sera relayée par une stratégie de marketing territorial. Objectif : travailler sur les facteurs d'attractivité du Val de Garonne, par comparaison concurrentielle avec les autres territoires.

Adapter les politiques de santé aux enjeux du Val de Garonne

Le manque de professionnels de santé et le vieillissement de la population constatés en milieu rural impliquent notre intervention pour garantir une offre de services de santé à tous et sur tout le territoire. Le projet de territoire consacre un volet important à cette thématique, en programmant le déploiement de projets locaux de santé accompagnant la création et la mise en réseau de six maisons de santé pluridisciplinaires.

Par ailleurs, s'agissant de la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées, les politiques départementales et communales seront complétées par une réflexion de l'Agglomération pour améliorer l'offre de soins, le maintien à domicile et l'information des accompagnants.





TROISIÈME ENJEU

Cadre de vie : construire pour les générations futures

Mobilité, habitat, préservation de la biodiversité... le Val de Garonne de 2030, tel qu'esquissé par son projet de territoire, s'inscrit dans une démarche d'urbanisme pratique et durable, attentif à la qualité des paysages et disposant d'une offre performante de transports privilégiant les modes de déplacement collectifs et doux.

Des transports plus respectueux de l'environnement

L'Agglomération entend favoriser l'utilisation de modes de transports durables et promouvoir un usage moins systématique de la voiture individuelle. Cela passe par une négociation avec la Région et la SNCF pour un renforcement et une stabilisation de l'offre TER, vers Bordeaux et Agen, mais aussi au sein du territoire, entre Marmande et Tonneins. L'Agglomération travaillera également sur l'optimisation du réseau Evalys.

VGA prévoit aussi et surtout la création de deux pôles multimodaux en gares de Marmande et Tonneins, permettant d'interconnecter les différents moyens de transports en portes d'entrée des villes.

Plus globalement, l'Agglomération vise une offre de transports diversifiée : transports collectifs, aménagement d'une aire de covoiturage sur l'échangeur autoroutier de Samazan, mise à l'honneur du vélo (nouveaux cheminements sécurisés et renforcement de l'accessibilité à la voie verte), etc.

Préserver nos paysages et lutter contre le réchauffement climatique

La réputation du Val de Garonne est intimement liée à la qualité de ses paysages et à la diversité de sa faune et de sa flore.

L'Agglomération s'engage fortement sur cet axe, que ce soit avec des actions financées dans le cadre du programme européen Leader ou via sa désignation comme territoire « pilote » pour la mise en place d'un Observatoire photographique des paysages.

D'autre part, la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation à ses conséquences déjà mesurables trouveront une réponse concrète dans l'élaboration et la mise en œuvre par la Communauté d'un Plan Climat Energie Territorial.

Optimiser les infrastructures existantes

La Communauté devra nécessairement solliciter les partenaires compétents pour réaliser des aménagements sur l'infrastructure routière et des améliorations de voirie. Ainsi, pour désengorger le centre-ville de Marmande et fluidifier la circulation, la partie Est de la rocade doit nécessairement être achevée.

Dans une optique plus générale, un audit sur les interventions de voirie, dont les coûts sont conséquents pour la Communauté, fournira aux élus et aux services des préconisations et pistes à suivre pour en optimiser la gestion.

Un habitat de qualité

Pas de stratégie territoriale sans une véritable politique habitat. VGA affiche déjà à son actif de nombreuses actions : Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, construction d'un éco-quartier... Le projet territorial renforce cet engagement, notamment avec le plan de revitalisation des centres-bourgs et le label Qualité locative.

Projet de territoire : le point sur la démarche

Le projet de territoire comporte 55 actions sélectionnées et priorisées pour répondre, dans un cadre de complémentarité et de cohérence globale, aux trois défis qu'il appartient aux élus et aux forces vives du Val de Garonne de relever d'ici à 2030.

Ce projet, nous l'avons élaboré collectivement avec beaucoup de pragmatisme. Nous l'avons voulu ambitieux et innovant, mais aussi réaliste, tant d'un point de vue technique que financier. En voici les clefs :

Un plan d'actions validé !

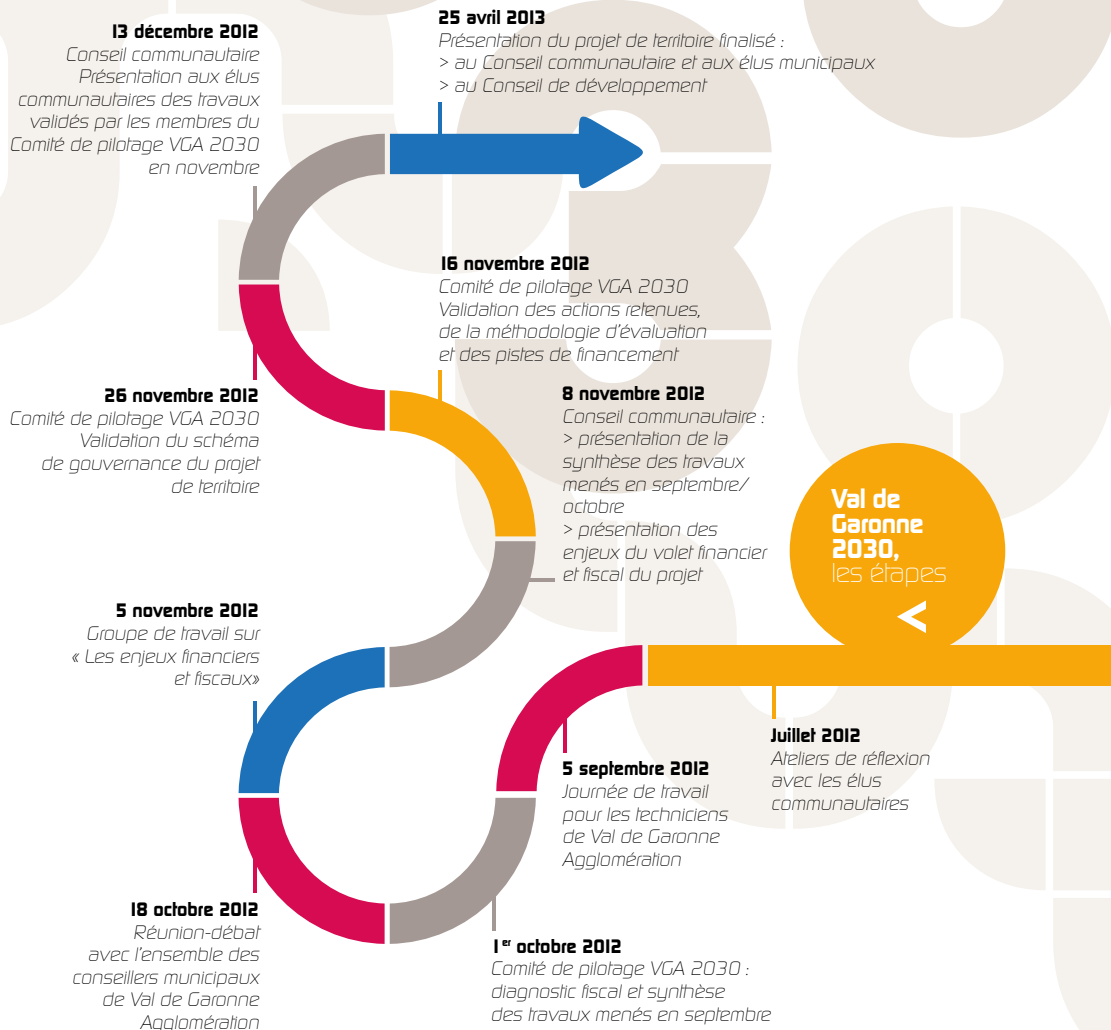
Le 25 avril 2013, le Conseil communautaire de Val de Garonne Agglomération a validé la liste des actions qui constituent le projet de territoire VGA 2030. Le processus d'élaboration du projet de territoire est donc terminé, ouvrant la voie à sa mise en œuvre aux côtés de l'ensemble des partenaires et acteurs publics et privés concernés par les actions programmées.

Des actions hiérarchisées

Notre objectif constant a été de permettre à l'Agglomération de réaliser ce projet de territoire tout en conservant les marges de manœuvre nécessaires à son bon fonctionnement comme à la prise en charge de nouveaux investissements ou d'une extension de compétence.

Les actions retenues résultent de choix, parfois difficiles, mais toujours réalistes, destinés à tirer le meilleur parti possible des atouts du Val de Garonne.

Les étapes de la démarche



Projet de territoire : le financement

Les actions de VGA 2030 s'appuient sur les capacités financières de l'Agglomération, sur la base d'un scénario validé par les élus, après une analyse financière approfondie.

Différents paramètres ont été pris en compte :

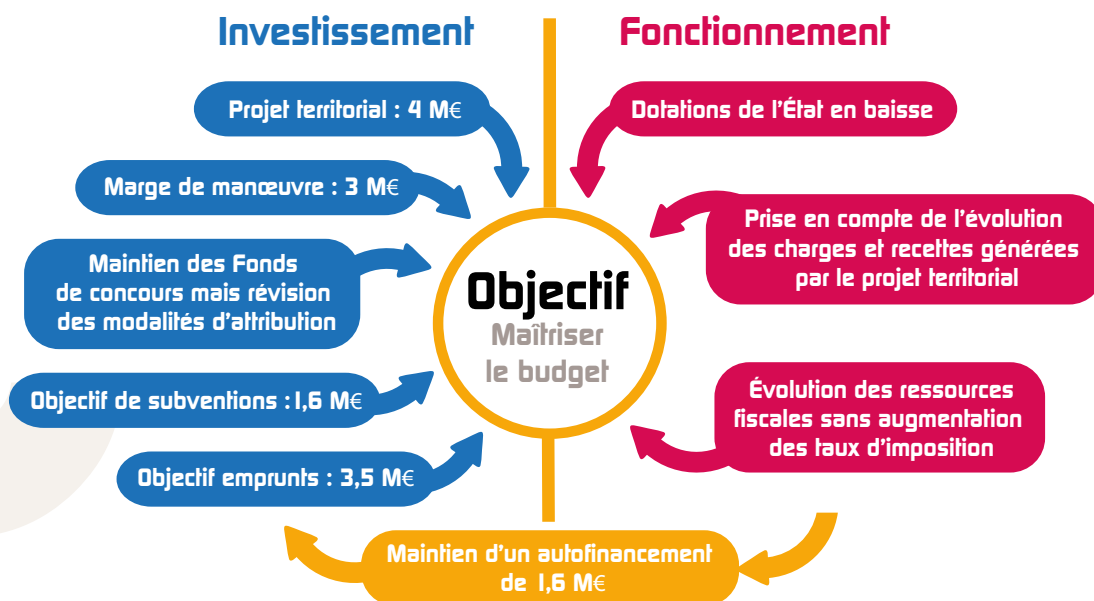
- Une anticipation de la baisse des dotations de l'état dans les années à venir.
- Une progression mesurée des ressources fiscales avec des taux d'impositions constants.
- L'impact des actions du projet territorial sur les charges de fonctionnement (personnel, charges de gestion, subventions), mais également sur les recettes potentielles (exploitations commerciales ou prestations),
- Le maintien d'un régime de fonds de concours dont les modalités de distribution seront revues pour une meilleure cohérence des actions avec la stratégie et une mobilisation équilibrée des capacités financières de VGA et des communes. Différents critères ont été retenus et validés, mais leur pondération entre eux fera l'objet d'une décision en 2014. Ce qui constituera le règlement financier de l'agglomération avec les communes.
- La volonté de maintenir une capacité d'autofinancement nette d'environ 1,6 million d'euros chaque année (remboursement du capital des emprunts déduit).

À partir de ces éléments, le projet territorial prévoit :

- Un montant annuel moyen de dépenses d'investissements issues du projet territorial d'environ 4 millions d'euros, financés par des subventions à une hauteur moyenne de 1,6 million d'euros par an. Il reste une marge de manœuvre de 3 millions d'euros pour assurer d'autres investissements potentiels ou récurrents et faire face à l'évolution, positive ou négative, des équations budgétaires à venir (futurs programmes européens, dotations de l'état, dépenses obligatoires, règlement financier de l'agglomération).
- Une capacité d'emprunt autour de 3,5 millions d'euros par an, qui assure le financement du programme d'investissements, tout en maintenant l'endettement de Val de Garonne à un niveau maîtrisé dans le temps.

Le financement du Projet Territorial

(moyennes annuelles)



Des actions concrètes

Promouvoir et réaliser le projet de territoire

Promouvoir VGA 2030, c'est avant tout afficher nos convictions quant à sa pertinence et son utilité. Le projet territorial doit être porté collectivement.

Chaque action fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation par les élus et les services de la Communauté d'ici à 2030.

La brochure que vous tenez entre les mains constitue l'une des premières incarnations de ce projet de territoire. Ces éléments feront l'objet d'une communication plus vaste auprès de nos partenaires et de l'ensemble de la population.

Les priorités

Trois niveaux de priorités ont été affectés aux actions du projet de territoire.



Les actions lancées : en cours de réalisation, ces projets étaient programmés ou initiés avant la finalisation du projet de territoire ou considérés comme urgents.



Les actions dites de « priorité 1 » : elles seront lancées à court terme ou sont considérées comme essentielles à l'atteinte des objectifs du projet de territoire. Lorsque des arbitrages devront avoir lieu, elles seront considérées comme prioritaires.



Les actions dites de « priorité 2 » : celles-ci sont considérées comme utiles et nécessaires, mais non primordiales pour garantir la cohérence d'ensemble du projet de territoire. Elles seront lancées lorsque les conditions de faisabilité seront réunies.

Un nouveau mode de gouvernance

Le schéma de gouvernance interne

Représentation du cheminement interne d'une proposition d'actions



Pour piloter l'exécution du projet territorial, Val de Garonne Agglomération met en place une gouvernance en « mode projet ».

Objectifs :

- Garantir une cohérence d'ensemble,
- Garantir un pilotage efficace,
- Garantir une forte mobilisation des élus du territoire.

Modalités :

- Nommer un élu rapporteur par projet,
- Définir une trame de présentation des propositions d'action,
- Distinguer les instances de travail validation/décision/communication,
- Assurer le suivi de réalisation des actions.

Économie :

créer plus

de richesses

Économie / Emploi

PRÉPARER
L'ARRIVÉE
DU TRÈS
HAUT DÉBIT

LANCÉE



Le très haut débit (THD) est un puissant facteur d'attractivité pour les entreprises comme pour les particuliers. Il sera indispensable d'ici quelques années. En référence aux objectifs du Plan France THD et sous la coordination du Conseil général, VGA prépare le déploiement de la fibre optique.

OBJECTIFS → Amener la fibre optique jusqu'à l'abonné pour développer les usages numériques

DESCRIPTION Depuis 2010, l'Agglomération anticipe l'arrivée du THD en enfouissant des fourreaux d'accueil de fibre optique sur chacun de ses chantiers de voirie. VGA va adhérer à « Lot-et-Garonne Numérique », le syndicat chargé d'organiser le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du département.

- **Maîtres d'ouvrage** : Lot-et-Garonne Numérique et VGA
- **Partenaires** : Europe, État, Conseil régional, Conseil général, intercommunalités
- **Calendrier** : → Création du syndicat mixte : fin 2013
→ Déploiement des fourreaux en attente : 2014 - 2030

Économie / Emploi

CRÉER UN
OBSERVATOIRE
SOCIO-
ÉCONOMIQUE

LANCÉE



La physionomie du territoire évolue sans cesse : démographie, emploi, indicateurs sociaux, entrepreneuriat, etc. Seule une observation régulière de ces dynamiques peut permettre aux décideurs publics d'adapter les politiques et les investissements au plus proche des problématiques du territoire.

OBJECTIFS → Bénéficier d'indicateurs socio-économiques actualisés permettant d'orienter l'action publique de VGA

DESCRIPTION L'observatoire recueillera des données statistiques via le SIG ou système d'information géographique (démographie, indicateurs sociaux, emploi, création, radiation des entreprises, chiffres d'affaires, etc.). Leur mise à jour régulière dotera les élus et les services de données pertinentes, exploitables sous forme de portraits thématiques du territoire, pour accompagner leur action.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : CCI, PIGMA, INSEE, Conseil général, MSA, CAF, CNAM, Pôle emploi, Banque de France, services fiscaux, panels d'entreprises...
- **Calendrier** :
→ Finaliser les contractualisations avec les fournisseurs de données : 2013
→ Intégrer l'ensemble des données au sein du SIG : 2013
→ Parution de portraits thématiques du territoire : 2014

Économie / Emploi

MODERNISER
COLLECTIVEMENT
LE COMMERCE,
L'ARTISANAT
ET LES SERVICES

LANCÉE



Parier sur le commerce de proximité, c'est s'engager pour l'emploi et l'attractivité des villages du territoire. D'autant que près de 93 % des entreprises du Val de Garonne sont de Très Petites Entreprises. Pour soutenir leur activité, VGA pilote un nouveau dispositif à l'échelle du Pays Val de Garonne-Gascogne, baptisé OCMACS : opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services.

OBJECTIFS → Consolider, moderniser et développer les entreprises artisanales, commerciales et de services pour leur permettre de s'adapter aux nouveaux modes de consommation
→ Accompagner financièrement les projets d'investissements
→ Entretien de la dynamique entrepreneuriale grâce à des actions collectives

DESCRIPTION La mise en place de chéquiers-conseil permettra aux artisans et commerçants de bénéficier de conseils d'experts sur différentes thématiques : modernisation du point de vente, présence sur le web, stratégie commerciale...

Des actions collectives sont aussi prévues avec les unions commerciales. L'OCMACS constituera une opportunité de doter les TPE de nouveaux relais de croissance (formation, installation en zones artisanales ou villages d'artisans, etc.).

- **Maître d'ouvrage** : VGA pour le Pays Val de Garonne-Gascogne
- **Partenaires** : État, Conseil régional, Conseil général, Unions commerciales, acteurs consulaires
- **Calendrier** : → Diagnostic : 2012 / 2013
→ Maquette financière et dépôt des dossiers de demande de subventions : 2^e trimestre 2013
→ Mise en place du programme d'actions collectives et des aides aux entreprises : 2014 / 2015

Économie / Emploi

CRÉER
DES VILLAGES
D'ARTISANS SUR
LES BOURGS-
RELAIS

PRIORITÉ
1



Les créateurs, les dirigeants et les repreneurs de petites entreprises ont besoin, pour lancer leur activité et gagner du temps, de locaux professionnels prêts à les accueillir. VGA s'engage à les leur fournir.

OBJECTIFS → Encourager le développement des entreprises par une offre immobilière clé en main
→ Faciliter la transmission d'entreprises
→ Économiser le foncier disponible en regroupant les entreprises
→ Initier des collaborations entre les entreprises

DESCRIPTION Une première expérimentation visera les entreprises en développement (artisanat, petites industries, services). L'Agglomération leur proposera d'acheter ou de louer, avec option d'achat, des locaux « prêts à travailler » implantés dans des lieux à forte visibilité. Après un bilan de cette première phase, les conditions d'un essaimage réussi pourront être posées.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : Europe, État, Conseil régional, SEM47, Société d'économie mixte du Pays Marmandais
- **Calendrier** :
→ Étude préalable complétant l'OCMACS : 4^e trimestre 2013
→ Recherche du foncier et définition d'un programme immobilier : 4^e trimestre 2013
→ Projet immobilier global, bilan prévisionnel d'exploitation et recherche de financements : 4^e trimestre 2013
→ Obtention des engagements de location : 2014
→ Bilan en vue d'une généralisation : 2016

Économie / Emploi

CONSOLIDER
LES FILIÈRES
INDUSTRIELLES

PRIORITÉ
1



Formation, emploi et innovation sont des leviers de croissance pour toutes les industries. Afin de rendre l'action publique économique plus efficace, la Communauté souhaite associer les entrepreneurs à sa réflexion.

OBJECTIFS → Mieux connaître les problématiques, les enjeux et les attentes des filières industrielles du territoire pour identifier ensemble les actions adéquates à mener au service de leur développement

DESCRIPTION Val de Garonne Expansion mènera un diagnostic en rencontrant individuellement une cinquantaine d'entreprises du tissu industriel local. Des groupes de travail thématiques seront ensuite animés pour élaborer un plan d'action stratégique en faveur du développement économique.

- **Maître d'ouvrage** : Val de Garonne Expansion
- **Partenaires** : Conseil régional, acteurs consulaires, Aquitaine développement Innovation, organismes de formation
- **Calendrier** : → Réflexions à partir de 2014

Économie / Emploi

OUVRIR
L'ÉCONOMIE À
L'INTERNATIONAL

PRIORITÉ
1



L'économie mondiale traverse une crise importante. Pour aider les entreprises du Val de Garonne à la surmonter, VGA et la Région Aquitaine mettent à leur disposition un réseau d'acteurs spécialistes de l'exportation.

OBJECTIFS → Trouver de nouveaux relais de croissance pour les entreprises du territoire
→ Favoriser le développement du chiffre d'affaires des PME du territoire grâce à l'exportation

DESCRIPTION Une première approche expérimentale sera mise en œuvre sur le marché chinois, dans le cadre de l'accord de coopération signé par VGA. La démarche sera ensuite étendue à d'autres pays (Amérique du Sud, etc.).

• **Maître d'ouvrage** : VGA

• **Partenaires** : Conseil régional, intervenants sur l'export (Aquitaine export, CCI, intercommunalités, etc.) et structures implantées à l'étranger (ambassades de France, bureaux de représentation, etc.)

• **Méthode et calendrier** :

- Approche du marché et de ses exigences
- Mise en valeur du territoire et des industries du Val de Garonne
- Constitution d'un groupe d'entrepreneurs intéressés par le développement de ces échanges
- Groupes de travail à mobiliser sur les différentes thématiques qui ressortent du diagnostic : 2014

Économie / Emploi

SUSCITER
L'ENTREPRE-
NEURIAT

PRIORITÉ
1

Comment faire en sorte que de nouvelles entreprises se créent sur notre territoire ? Au service de la croissance et de l'emploi de demain, l'Agglomération doit inciter des porteurs de projets à les réaliser en Val de Garonne.

OBJECTIFS → Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire : parcs d'activités, pépinières d'entreprises, etc.

DESCRIPTION Oser en Val de Garonne ! Ce mot d'ordre incarnera l'objectif d'une stratégie de communication ad hoc, basée sur un diagnostic d'attractivité économique du territoire. Un plan d'actions en découlera, programmant les outils à mettre en œuvre pour améliorer l'offre, la communication, la promotion, le référencement, etc. Il comprendra notamment une présence sur les salons professionnels et la diffusion de supports de communication, entre autres actions, auprès des porteurs de projets et du grand public.

• **Maître d'ouvrage** : VGA

• **Calendrier** : → Réflexions à partir de 2014

Économie / Emploi

CRÉER
UN SCHÉMA
DES RÉSERVES
FONCIÈRES
INDUSTRIELLES ET
COMMERCIALES

PRIORITÉ
1

Pour être pérenne, le développement économique doit être pensé dans un cadre foncier maîtrisé. La mise en place d'un Schéma de cohérence territorial (SCoT) a posé les orientations foncières à suivre. Reste donc, pour VGA, à identifier les disponibilités foncières au service des entreprises souhaitant s'installer ou se développer en Val de Garonne.

OBJECTIFS → Favoriser l'installation d'activités industrielles et commerciales en répondant aux orientations du SCoT relatives à la consommation raisonnée de l'espace et au développement durable

DESCRIPTION Ce schéma viendra identifier le foncier disponible pour l'accueil de grands projets et/ou pouvant répondre aux besoins d'extension des entreprises locales. Il comprendra également une réflexion sur la requalification des friches industrielles et commerciales, afin de répondre aux objectifs d'un développement peu consommateur de foncier. Une réflexion sur la qualité paysagère et environnementale des zones d'activités économiques sera également lancée.

• **Maître d'ouvrage** : VGA

• **Partenaires** : Europe, État, Conseil général, syndicat mixte du SCoT, Val de Garonne Expansion, unions commerciales, acteurs interconsulaires...

• **Calendrier** : → Recensement des besoins et des disponibilités à partir de 2014

Économie / Emploi

S'ENGAGER AVEC
LA RÉGION SUR
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

PRIORITÉ
1

La problématique de la formation professionnelle est au cœur de Val de Garonne 2030. Il est devenu désormais nécessaire que le territoire puisse construire et organiser, avec ses partenaires, une réponse adaptée et territorialisée aux demandes des entreprises.

OBJECTIFS → Mieux connaître les besoins de formation des entreprises
→ Organiser une réponse réactive et coordonnée en direction des entreprises

DESCRIPTION VGA possède un tissu économique important avec la présence de filières majeures telles que l'aéronautique, le commerce ou encore la filière agroalimentaire. Le territoire abrite également un certain nombre d'organismes de formation au premier rang desquels la Cité de la Formation Professionnelle. Val de Garonne 2030 prévoit un état des lieux de l'exercice de la formation professionnelle sur le territoire ainsi que de la pratique de la formation professionnelle au sein des entreprises. Quels sont les besoins en formation des entreprises ? Quelles sont les formations dispensées ? Comment mieux répondre aux besoins des entreprises ? La formation professionnelle étant une compétence de la Région Aquitaine, les actions liées à cette problématique devront être validées et conformes aux orientations du plan régional de formation.

- **Maîtres d'ouvrage** : Conseil régional, VGA, organismes de formation, etc.
- **Partenaires** : Europe, État, Conseil général, Entreprises, organismes de formation, Mission Locale de la Moyenne Garonne, Pôle emploi, etc.
- **Calendrier** : → Lancement de l'étude : 1^{er} semestre 2014

Économie / Emploi

OUVRIR
UNE MAISON
DE L'ÉCONOMIE

PRIORITÉ
2

La création ou la reprise d'une entreprise est un projet toujours complexe à mettre en œuvre. L'obtention d'informations, de conseils et de financements n'est pas facilitée par le nombre important d'interlocuteurs impliqués.

OBJECTIFS → Appuyer, dynamiser la création et la reprise d'entreprise grâce à un guichet unique

DESCRIPTION L'Agglomération regroupera en un même lieu tous les intervenants légitimes sur le sujet de l'entrepreneuriat. Le personnel et les locaux seront mutualisés. Des synergies seront créées entre ces différents acteurs pour fournir un accompagnement optimal aux porteurs de projets.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : Europe, État, Conseil régional, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, Conseil général, professionnels du conseil (avocats, experts-comptables, Régime Social des Indépendants, etc.), Val de Garonne Expansion, Syndicats professionnels, mission locale, Initiative Val de Garonne-Gascogne, BGE (création d'entreprises), Caisse Sociale de Développement Local, Association pour le Droit à l'Initiative Économique
- **Calendrier** : → Réflexions à partir de 2015

Économie / Agriculture

EXPÉRIMENTER
LE DISPOSITIF
DE COUVEUSES
AGRICOLES

LANCÉE



En Val de Garonne comme ailleurs, les chefs d'exploitations agricoles sont de moins en moins nombreux. Pour favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et assurer une diversité des productions plus respectueuses de l'environnement, VGA se lance dans les « couveuses agricoles ».

OBJECTIFS → Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs sur le territoire, notamment dans le secteur de l'agriculture biologique, en créant un environnement privilégié et attractif

DESCRIPTION VGA identifie actuellement les terres disponibles et propices au développement des couveuses. Avec le concours de la société SAS GRAINES, ces dernières sont mises à disposition des candidats dits « couvés » et sont aménagées pour être fonctionnelles (matériel d'irrigation, serres, bâtiment, etc.). La SAS Graines, chargée d'encadrer les couvés et d'assurer la viabilité économique de leurs projets, leur apporte un soutien juridique et technique. À l'issue de leur contrat (Contrat d'appui au projet d'entreprise, 3 ans maximum), les couvés peuvent concrétiser leur installation sur leurs propres terres.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : Conseil régional, Conseil général, Arbio Aquitaine, SAS Graines, Ville de Marmande, Lycée de Fazanis, association Solincite, SAFER, Terres de liens, communes, agriculteurs, porteurs de projets
- **Calendrier** : → Ouverture du 1^{er} site à Marmande : janvier 2013

Économie / Agriculture

CRÉER UN CLUSTER AGRO-MATÉRIAUX

LANCÉE



Pour attirer des acteurs économiques et renforcer le développement de l'agriculture, il revient à Val de Garonne Agglomération de contribuer à la création et à l'animation de synergies entre ceux qui bâtissent l'économie de demain.

OBJECTIFS → Faire émerger une filière agro-ressources en Val de Garonne autour de trois filières identifiées comme majeures pour le territoire : le chanvre, le peuplier, ainsi que les fruits et légumes

DESCRIPTION L'accompagnement des acteurs économiques dans la mise en place de projets collaboratifs a permis de valider la création d'un cluster Agro-ressources, porté par l'association DEMAIN (DEveloppement, MATériaux INnovation). Cette association mettra en relation les industries avec les partenaires intéressés par le développement de nouveaux produits à base d'agromatériaux : organismes de recherche et développement, de formation, entreprises, acteurs institutionnels...

• **Maître d'ouvrage** : association DEMAIN

• **Partenaires** : VGA, 19 entreprises souhaitant intégrer le cluster (représentant 560 emplois), Conseil régional, Conseil général, Europe, État, CANOE, AGROMAT, Lycée Val de Garonne, Aquitaine Développement Innovation.

• **Calendrier** : → Valider l'opportunité de créer un cluster auprès des industriels : octobre 2012 – mars 2013
→ Création de l'association, labellisation du cluster et validation du plan d'action : à partir d'avril 2013
→ Mise en œuvre du programme d'actions : 2013 à 2015

Économie / Agriculture

ENVISAGER LA MÉTHANISATION

LANCÉE



VOL-V, acteur des énergies renouvelables, souhaite implanter une unité de méthanisation sur le Val de Garonne. Compte tenu du caractère durable de ce projet, VGA a choisi d'accompagner la société VOL-V.

OBJECTIFS → Produire une énergie renouvelable permettant de limiter les rejets de gaz à effet de serre et de réduire et valoriser les déchets

DESCRIPTION Si le financement de cette action est d'ordre privé, VGA assurera néanmoins la coordination du projet et aidera à la mobilisation des gisements de fermentescibles présents sur le territoire (déchets verts, agricoles, de restauration, etc.). Avec le concours de VOL-V, l'Agglomération identifiera les réserves foncières disponibles appropriées, fédèrera les acteurs potentiellement concernés et participera à l'instruction des dossiers de demandes d'autorisation et de financement. Enfin, VGA réalisera l'aménagement paysager du futur site.

• **Maître d'ouvrage** : VOL-V

• **Partenaires** : VGA, Europe, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Conseil régional, Conseil général, Syndicat Mixte de valorisation et traitement des déchets ménagers du Lot-et-Garonne, communes, industriels, agriculteurs, groupement d'agriculteurs, opérateurs de la restauration collective, riverains

• **Calendrier** : → Étude de la faisabilité du projet (gisement, terrain, valorisation énergétique) : juin 2012 à fin 2013
→ Contractualisation et financement du projet : janvier 2014 à juin 2015
→ Procédures de raccordement au réseau ERDF : septembre 2014 à juin 2015
→ Construction et mise en service : 2015 - 2016

Économie / Agriculture

FÉDÉRER LES ACTEURS AGRICOLES AUTOUR DE PROJETS COMMUNS

PRIORITÉ 1



La mise en réseau des acteurs agricoles est une clé pour pérenniser l'économie agricole du territoire. VGA l'a bien compris et souhaite en faire un levier pour dessiner l'agriculture de demain.

OBJECTIFS → Créer les conditions pour l'émergence de partenariats entre agriculteurs
→ Mieux faire correspondre le travail de VGA avec les attentes économiques et sociales du secteur agricole

DESCRIPTION La Communauté réunira les acteurs économiques agricoles du territoire (groupements de producteurs, coopératives, industries) afin d'étudier l'élaboration d'un projet collectif et territorial de pérennisation de l'économie agricole.

• **Maîtres d'ouvrage** : VGA, Conseil régional, Conseil général

• **Partenaires** : ARBIO, interprofessions agricoles, syndicats agricoles, groupements de producteurs, coopératives, restaurateurs, industries agro-alimentaires, etc.

• **Calendrier** : → Information des acteurs économiques agricoles du territoire : à partir de janvier 2014
→ Définition des pistes d'actions du projet collectif : à partir de juin 2014

Économie / Agriculture

VALORISER
LES PRODUITS
DU TERROIR

PRIORITÉ
1

La fraise, la tomate, la prune... le Val de Garonne regorge de produits du terroir de grande qualité, constitutifs de l'image du territoire. Il faut que cela se sache et que les producteurs en profitent autant que les consommateurs !

OBJECTIFS → Renforcer l'identité du Val de Garonne et l'image identitaire des produits agricoles

DESCRIPTION Dans le cadre des Programmes locaux de formation inter-filières, des formations seront proposées aux producteurs de produits du terroir. L'aménagement et la valorisation des points de vente à la ferme et la mise en œuvre du Schéma local d'accompagnement des marques de Pays viendront compléter ce dispositif.

- **Maîtres d'ouvrage** : VGA – Office de tourisme du Val de Garonne
- **Partenaires** : Europe, État, Conseil régional, Conseil général, réseau des Fermes de Garonne, agriculteurs, restaurateurs...
- **Méthode et calendrier** :
 - Développer la thématique de l'agritourisme et créer des liens entre tourisme et agriculture
 - Développer les circuits courts et les relations restaurateurs/producteurs
 - Créer des produits touristiques valorisant l'agriculture comme richesse du territoire

Économie / Tourisme

FORMER
DES ACTEURS
DU TOURISME

LANCÉE

Depuis quelques années, l'Office de tourisme du Val de Garonne propose un programme local de formation inter-filières (PLFI), afin de professionnaliser et de mettre en réseau les différents acteurs touristiques du territoire. Face au succès rencontré, il est aujourd'hui nécessaire de passer à une nouvelle étape pour ce PLFI, en y intégrant de nouveaux enjeux d'avenir pour le Val de Garonne.

OBJECTIFS → Renforcer la professionnalisation des acteurs touristiques du Val de Garonne

DESCRIPTION Une diversification des formations proposées et des publics visés doit permettre à l'Office de tourisme de poursuivre ses objectifs de développement de l'e-tourisme et de la qualité de l'offre ; en l'ouvrant aux acteurs de l'agritourisme et en proposant de nouveaux ateliers sur le tourisme numérique.

- **Maître d'ouvrage** : Office de tourisme du Val de Garonne
- **Partenaires** : VGA, Conseil régional, Conseil général, professionnels du tourisme
- **Calendrier** : → Mobilisation des producteurs, conception des ateliers e-tourisme et mise en œuvre : 2013

Économie / Tourisme

PLACER LES TIC
AU CŒUR
DES PROJETS
TOURISTIQUES

LANCÉE

Le Val de Garonne dispose désormais d'un office de tourisme nouvelle génération où le numérique occupe une place centrale. La Maison des Gens de Garonne offre une expérience inédite aux visiteurs, grâce à son cinéma 3D et à ses installations innovantes. Pour VGA, il est essentiel de prolonger cet effort digital pour toute la communication touristique, afin de répondre aux nouveaux modes de choix de destination et de consommation touristique.

OBJECTIFS → Placer les nouvelles technologies, notamment mobiles, au cœur des projets touristiques du Val de Garonne

DESCRIPTION L'Agglomération met en place des parcours numériques de visite du Val de Garonne. Il convient de concevoir des applications mobiles valorisant l'offre du territoire, par exemple l'agritourisme ; et d'installer des bulles d'immersion dans les lieux identifiés comme stratégiques, c'est-à-dire des espaces d'informations touristiques décentralisés et basés sur une forte utilisation d'outils numériques.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : Office de tourisme du Val de Garonne, Conseil régional, Conseil général, Europe, État, Cap Sciences
- **Calendrier** : → Créer des parcours numériques sur le Val de Garonne : 2013-2014
→ Équiper le territoire de bulles d'immersion et créer une application dédiée à l'agritourisme : 2014

Économie / Tourisme

ÉLARGIR
LE CONCEPT
DU SITE GENS
DE GARONNE



Avec 100 000 visiteurs accueillis en 7 saisons et une multitude d'innovations, le site Gens de Garonne a fait la preuve de son potentiel. Aujourd'hui, son développement est envisagé au sein d'un projet plus large de centre d'interprétation du fleuve Garonne et de sa vallée à échelle régionale.

OBJECTIFS → Développer la fréquentation de Gens de Garonne en redimensionnant l'offre à l'échelle du territoire

DESCRIPTION Une étude confiée à Cap Sciences a révélé l'opportunité de créer un centre d'interprétation du fleuve Garonne en capitalisant sur le scénovision Gens de Garonne. Des investissements sont réalisés pour transformer le village et améliorer la scénographie sous la direction d'un comité scientifique. Le site Internet www.gensdegaronne.com sera également refondu.

- **Maîtres d'ouvrage** : VGA – Office de tourisme du Val de Garonne
- **Partenaires** : Europe, État, Conseil régional, Conseil général
- **Calendrier** : → Comité de pilotage scientifique : décembre 2012
→ Réalisation des premiers investissements : 2013
→ Finalisation du projet de centre d'interprétation du fleuve et de la vallée : 2014 - 2015

Économie / Tourisme

SENSIBILISER
POUR MIEUX
CONSERVER
LE PATRIMOINE



La conservation et la mise en valeur du patrimoine val de garonnais sont des objectifs forts du projet territorial. L'Agglomération entend tout mettre en œuvre pour partager cette ambition avec le plus grand nombre.

OBJECTIFS → Sensibiliser les élus et les habitants à la bonne démarche de restauration du patrimoine local
→ Former les entreprises et les artisans aux bonnes pratiques de restauration du bâti ancien
→ Valoriser les initiatives des acteurs locaux du patrimoine
→ Faire découvrir, de manière ludique, la richesse de notre patrimoine et de nos paysages

DESCRIPTION Des aides à la restauration des façades permettent aux propriétaires de restaurer leur immeuble et de valoriser dans le même temps le patrimoine des centres-bourgs. Pour former les artisans et entreprises en charge de ces chantiers, VGA organisera des journées de sensibilisation aux méthodes de restauration du patrimoine bâti. Pour informer les propriétaires sur l'ensemble des aides techniques et financières disponibles, VGA créera un circuit de visites de chantiers pilotes. D'autres types de manifestations sont programmées, que ce soit pour le grand public ou pour les jeunes de centres de loisirs.

L'Agglomération va également créer des parcours guidés par une signalétique appropriée et des outils numériques. Enfin, la Communauté souhaite créer une boîte à outils qui listera les interlocuteurs, les outils réglementaires, techniques et financiers simplifiant la préservation et la mise en valeur du patrimoine.

- **Maîtres d'ouvrage** : VGA – Office de tourisme du Val de Garonne
- **Partenaires** : Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Lot-et-Garonne, Val de Garonne Expansion, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, Chambre des métiers et de l'artisanat du Lot-et-Garonne, Service territorial d'architecture et du patrimoine, Fondation du patrimoine, communes, associations patrimoniales, Office de tourisme du Val de Garonne, centres de loisirs, État, Conseil régional, Conseil général
- **Calendrier** : → Réalisation dès 2013, premiers bilans en 2016
→ Diffusion de la boîte à outils aux élus et habitants en 2014

Économie / Tourisme

CRÉER
500 NOUVEAUX
HÉBERGEMENTS
TOURISTIQUES



Pour faciliter l'accueil de nouveaux visiteurs dans un cadre qualitatif et atypique, VGA s'est engagée avec l'Office de tourisme du Val de Garonne dans un plan de création d'hébergements touristiques.

OBJECTIFS → Créer 500 nouveaux hébergements en cinq ans

DESCRIPTION VGA animera le dispositif et fournira un appui technique aux porteurs de projets pour la création de structures d'hébergement de petite taille ou atypiques valorisant le patrimoine local : séchoirs, fermes, bateaux, habitats sur pilotis, etc. La mise en place d'une aide financière peut être envisagée.

- **Maîtres d'ouvrage** : acteurs privés
- **Partenaires** : Office de tourisme du Val de Garonne, VGA, Gîtes de France, Europe, État, Conseil général...
- **Calendrier** : → Accompagnement des porteurs de projets : dès 2013
→ Réflexions sur la mise en place d'un régime d'aide aux porteurs de projet : à partir de 2014

Économie / Tourisme

SILLONNER LA CAMPAGNE À VÉLO

PRIORITÉ
2



Sept circuits cyclotouristiques thématiques permettent aujourd'hui de découvrir le territoire à vélo. Néanmoins, le relief et la fréquentation des routes rendent ces circuits plutôt sportifs et peu favorables à une pratique familiale et sécurisée. Le principal équipement cyclable du territoire, la voie verte, demande aussi des aménagements.

OBJECTIFS → Développer l'usage du vélo par les touristes

DESCRIPTION VGA adossera son action aux préconisations du schéma vélo de Pays. Les digues et rives des cours d'eau seront, par exemple, des circuits à privilégier pour offrir aux visiteurs une découverte du territoire au fil du fleuve. Ensuite, l'Agglomération accompagnera l'aménagement des cheminements permettant de rejoindre facilement la voie verte et mettra en œuvre le volet rural du schéma des liaisons douces du Pays Val de Garonne-Gascogne.

- **Maîtres d'ouvrage** : Communes, VGA, Conseil général
- **Partenaires** : Conseil régional, associations cyclistes
- **Calendrier** : → Mise en œuvre des aménagements : à partir de 2015

Économie / Tourisme

INVENTORIER LA COLLECTION ARCHÉOLOGIQUE DU MUSÉE DE SAINTE-BAZEILLE

PRIORITÉ
2

La création d'un musée archéologique à Sainte-Bazeille nécessite de faire l'inventaire des collections archéologiques pour en connaître l'origine, l'état de conservation et le statut juridique.

OBJECTIFS → Mieux connaître la collection du musée archéologique de Sainte-Bazeille pour en évaluer la qualité et la valoriser

DESCRIPTION Un inventaire sera réalisé en relation avec l'association archéologique, les services de l'État et les institutions compétentes en matière de patrimoine et d'archéologie. Un projet scientifique pourra ainsi être conçu pour mieux mettre en valeur la collection et évaluer les besoins de restauration / préservation des pièces qui la composent.

- **Maître d'ouvrage** : Association archéologique de Sainte-Bazeille ou VGA
- **Partenaires** : Commune de Sainte-Bazeille, VGA, Conseil général, Service régional de l'archéologie
- **Calendrier** : → Réflexions à partir de 2014 - 2015

Lexique

- **ARBIO Aquitaine** : Association interprofessionnelle au service des opérateurs bio de la Région Aquitaine
- **CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- **CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie
- **CNAM** : Conservatoire National des Arts et Métiers
- **INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
- **MSA** : Mutualité Sociale Agricole
- **PIGMA** : Plateforme d'Information Géographique Mutualisée en Aquitaine
- **SAFER** : Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
- **SAS Graines** : Société par Actions Simplifiée Graines d'Agriculteurs Innovants, Nourriciers, Entrepreneurs et Soutenus par les consommateurs

Services :

accompagner la revitalisation démographique

Jeunesse

RENFORCER
L'OFFRE ENFANCE
ET PETITE
ENFANCE



Dans le cadre du Pôle d'excellence rurale, VGA va élargir son offre d'accueil de l'enfance et de la petite enfance. Ces structures sont, aux yeux des parents et des jeunes couples, une condition à leur installation ou à leur maintien sur le territoire. Elles sont donc essentielles.

OBJECTIFS → Proposer aux ménages une offre d'accueil plus importante et qualitative
→ Parvenir à un maillage adapté du territoire

DESCRIPTION Il est prévu l'extension de la crèche familiale de Marmande à Gontaud de Nogaret, la création d'une crèche à Clairac, de quatre micro-crèches (Fauguerolles, Fourques-sur-Garonne, Marcellus, Le Mas d'Agenais) et l'aménagement d'une structure d'accueil de loisirs sans hébergement au Mas d'Agenais. Au total, 86 nouvelles places de crèches seront créées.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : Europe, État, Conseil régional, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, MSA
- **Calendrier** : → Constructions et mises en service : 2013 - 2014

Jeunesse

OFFRIR UNE
NOUVELLE
CHANCE DE
FORMATION



L'insertion sociale et professionnelle des jeunes val de garonnais conditionne leur avenir et celui du territoire. Une nouvelle opportunité d'accès à la formation et à l'emploi doit être proposée à ceux qui sont en grande difficulté.

OBJECTIFS → Accompagner les jeunes en difficulté vers la formation et l'emploi

DESCRIPTION Dans un premier temps, un bureau d'études proposera une programmation de « chantiers formations qualification nouvelle chance » sur l'ensemble du territoire. Il aidera à déterminer sur quelles réalisations d'intérêt général pourront être adossées des formations pratiques. L'Agglomération garantira la bonne marche opérationnelle de ce dispositif et coordonnera les différents intervenants : centres de formation, accompagnement social, entreprises, mécènes, maîtres d'ouvrage et d'œuvre...

- **Maîtres d'ouvrage** : VGA, communes
- **Partenaires** : Conseil régional, Europe, État, Conseil général, communes, mission locale et centres de formations
- **Calendrier** : → Étude lancée en 2013
→ Assistance aux porteurs de projets : 2014
→ Mise en œuvre d'un chantier formation qualification nouvelle chance par an, à partir de 2014

Jeunesse

ASSEOIR
LE PARTENARIAT
ENTRE VGA
ET GAROROCK

LANCÉE

53 000 festivaliers, 400 bénévoles, 250 techniciens, 3 scènes, 46 groupes et artistes, 209 journalistes accrédités... L'édition 2013 de GAROROCK révèle l'ampleur de ce festival.

OBJECTIFS → Envisager un partenariat formalisé et épousant toutes les composantes de la manifestation
→ Améliorer l'efficacité du soutien apporté à la manifestation
→ Favoriser l'émergence de nouvelles actions communes

DESCRIPTION VGA soutient depuis de nombreuses années le festival Garorock. Ce partenariat se traduit par l'intervention dans des domaines aussi variés que la voirie, le transport (mise en place de navettes urbaines Garorock depuis 2008 et de navettes sur tout le territoire depuis l'édition 2013), la gestion des déchets, etc. Ce lien historique entre l'Agglomération et le « Garo » doit désormais s'inscrire au sein d'un partenariat plus engagé et formalisé en vue de décupler les potentialités d'attractivité et d'image générées par le festival.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : MR Power, État, Conseil régional, Conseil général, Ville de Marmande
- **Calendrier** : → Définition et formalisation du partenariat : octobre 2013 à mars 2014
→ Mise en œuvre des actions communes : juin 2014

Jeunesse

MIEUX CONNAÎTRE
LES BESOINS
EN LOGEMENT
DES JEUNES

LANCÉE

Pour que des jeunes s'installent ou fondent un ménage sur le territoire, ils doivent être sûrs d'y trouver un logement adapté à leurs attentes et à leurs moyens. Pour l'Agglomération, il est donc important de mieux cerner les besoins en logement des jeunes.

OBJECTIFS → Favoriser l'accès au logement pour les jeunes

DESCRIPTION VGA évalue les besoins des jeunes en matière de logement, en fonction de leur situation socio-économique : typologie, conditions d'accès... L'Agglomération apportera ensuite des réponses adaptées, en termes d'équipements et/ou de dispositifs.

- **Maîtres d'ouvrage** : VGA, Mission Locale, communes
- **Partenaires** : État, Conseil régional, Conseil général, Caisse d'allocations familiales
- **Calendrier** : → Inscription de l'enjeu jeunesse dans les programmes 2013-2014 liés à l'habitat et à l'aménagement urbain

Jeunesse

ÉTENDRE
LE DISPOSITIF
DU BUREAU
D'INFORMATION
JEUNESSE
AU TERRITOIRE
COMMUNAUTAIRE

PRIORITÉ
1

Pour tous les jeunes, l'accès à l'information est un droit, une composante fondamentale de l'autonomie, de la responsabilité, de l'engagement social et de la lutte contre l'exclusion.

OBJECTIFS → Accompagner les jeunes vers l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle en matière de logement, de protection sociale, de santé, de culture, de mobilité, de loisirs...

DESCRIPTION Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Marmande offre un lieu d'accueil et d'information aux jeunes, pour tous les sujets qui les concernent : initiatives et projets, études, métiers, formation en alternance, orientation, emploi, formation continue, stages en entreprise, jobs d'été, séjours linguistiques, bourses, logement étudiant, mobilité internationale... Tous les jeunes du Val de Garonne pourront bénéficier de ce service.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : Europe, État, Conseil régional, Conseil général, communes, Mission Locale, Caisse d'allocations familiales
- **Calendrier** : → Développement : à partir de 2014

Jeunesse

CRÉER
UN SERVICE
D'ACCUEIL
ENFANCE POUR
LES PARENTS
EN RECHERCHE
D'EMPLOI

PRIORITÉ
1

La garde d'enfant(s) à plein temps s'avère souvent un obstacle à la recherche d'emploi. Pour lever ce frein, l'Agglomération envisage de mettre en place un service d'accueil spécifique.

- OBJECTIFS**
- Apporter une solution aux parents en situation d'insertion en termes d'accueil pour leurs enfants
 - Permettre l'accès temporaire aux structures d'accueil Petite Enfance aux familles pour des besoins ponctuels
 - Favoriser l'insertion professionnelle des parents (temps disponible pour la recherche d'emploi, une période de formation, un début de contrat ...) et la socialisation des enfants

DESCRIPTION Ce service sera proposé aux parents ayant de faibles ressources, engagés dans une démarche active d'insertion professionnelle. La signature de contrats courts (moins de 3 mois) avec les familles créera un «turnover» régulier et évitera que cette solution ne soit considérée comme permanente. Par ailleurs, la protection maternelle infantile sera sollicitée pour l'obtention d'un agrément supplémentaire pour certaines assistantes maternelles de la crèche familiale.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : Conseil général, Caisse d'allocations familiales
- **Calendrier** : 2015 - 2020

Jeunesse

AMÉLIORER
LA QUALITÉ
DE L'ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

PRIORITÉ
2

C'est un axe du Projet Éducatif de Val de Garonne Agglomération : la qualité des actions pédagogiques proposées par les structures d'accueil périscolaires doit permettre d'augmenter le nombre d'enfants inscrits.

- OBJECTIFS**
- Améliorer qualitativement l'accueil des enfants au sein des structures périscolaires

DESCRIPTION VGA proposera aux communes d'inscrire leurs agents intervenant dans les temps périscolaires pour suivre un cursus d'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

- **Maîtres d'ouvrage** : VGA, communes
- **Partenaires** : État, Conseil régional, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, MSA, organismes habilités à délivrer le BAFA
- **Calendrier** : → Réflexions à partir de 2015

Jeunesse

CRÉER
UNE SALLE
DE RÉPÉTITION

PRIORITÉ
2

La pratique musicale, source d'épanouissement individuel et vecteur de lien social, nécessite des lieux adaptés et des conseils avisés.

- OBJECTIFS**
- Favoriser la création et la diffusion musicale sur le territoire
 - Valoriser la pratique des musiques actuelles

DESCRIPTION L'aménagement d'un lieu dédié offrira aux groupes de musique amateurs l'opportunité de répéter et d'enregistrer en bénéficiant des conseils de professionnels. Un espace collectif et des espaces individuels pourraient également y permettre la formation théorique et instrumentale.

- **Maître d'ouvrage** : VGA ou communes ou associations
- **Partenaires** : Europe, État, Conseil régional, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, Conservatoire de musique...
- **Calendrier** : → Réflexions à partir de 2015

Santé

OUVRIR 6 MAISONS DE SANTÉ

LANCÉE

La désertification médicale impose aux élus de trouver des solutions pour assurer la pérennité d'un service médical de qualité en milieu rural. Parmi elles : la création et la mise en réseau des maisons de santé.

OBJECTIFS → Lutter contre la désertification médicale
→ Garantir à la population rurale une offre de soins de premier recours

DESCRIPTION Le Projet de Santé du Tonneinquois permettra la création de trois maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) à Tonneins, Le Mas d'Agenais et Clairac. Une « association du pôle de santé territorial du tonneinquois » a été constituée pour coordonner le Projet de Santé.

Le pôle de santé du Marmandais, également basé sur un Projet de Santé, prévoit de son côté la création de trois maisons de santé à Fourques-sur-Garonne, Meilhan-sur-Garonne et Sainte-Bazille.

Chaque MSP fonctionnera en réseau, intégrant l'ensemble des professionnels médicaux et médico-sociaux du territoire. L'accès à une offre médicale, sociale et médico-sociale diversifiée et de proximité sera facilité par cette configuration multisites.

• **Maître d'ouvrage** : VGA

• **Partenaires** : Europe, État, Conseil régional, Conseil général, communes

• **Calendrier** : → Validation des sites / définition des projets de santé et réalisation des études techniques : à partir de 2013
→ Ouverture : à partir de 2014

Santé

RÉPONDRE À LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

PRIORITÉ
1



Le vieillissement de la population, au centre des questions démographiques du territoire, est une réalité à laquelle il convient de trouver des solutions efficaces en complément des politiques publiques existantes.

OBJECTIFS Compléter les politiques départementales et communales pour consolider l'action publique en faveur des personnes âgées en :
→ coordonnant la prise en charge du vieillissement
→ développant une offre de logements adaptés

DESCRIPTION Une étude prospective de l'évolution des besoins des personnes âgées fournira les pistes à explorer pour le développement d'hébergements et de services adaptés aux personnes perdant en autonomie. Cette analyse vise à imaginer un dispositif en Val de Garonne pour fournir un accompagnement optimal aux personnes concernées par la perte d'autonomie et à leurs proches : logements, structures d'accueil, maintien à domicile...

• **Maître d'ouvrage** : VGA

• **Partenaires** : Europe, État, Conseil régional, Conseil général

• **Calendrier** : → Réalisation de l'étude : 2015
→ Mise en œuvre du plan d'actions : à partir de 2016

Environnement

OUVRIR
UNE RECYCLERIE-
RESSOURCERIE

PRIORITÉ
2

La recyclerie - ressourcerie est une installation visant à collecter, réparer, valoriser et revendre des objets ou produits d'équipement arrivant en fin de vie. Dans cet espace, après leur collecte en porte à porte ou dans les déchetteries, les déchets d'équipements (électroménager, ameublement, décoration) sont remis en état puis proposés à la revente à coûts modiques à des familles dont le pouvoir d'achat est réduit.

- OBJECTIFS**
- Réduire les déchets par leur valorisation/transformation/réutilisation
 - Favoriser l'insertion sociale et professionnelle par l'emploi via la délégation du service à une structure d'insertion par l'activité économique
 - Professionnaliser et former dans le domaine de la prévention et la gestion des déchets
 - Développer des missions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

DESCRIPTION Ce service nécessitera un local d'environ 400 m² permettant le stockage des déchets, l'installation d'ateliers de traitement et d'un espace de vente. Une desserte et un parking seront également nécessaires. Les actions de collecte, réparation, valorisation, démantèlement seront effectuées par des professionnels relevant de dispositifs d'insertion.

- **Maîtres d'ouvrage** : VGA et associations
- **Partenaires** : Europe, État, Conseil régional, Conseil général, Caisse d'allocations familiales, CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) et autres associations locales d'insertion
- **Calendrier** : → Réflexions à partir de 2015

Attractivité

SE DOTER
D'UN PLAN
DE MARKETING
TERRITORIAL

PRIORITÉ
1

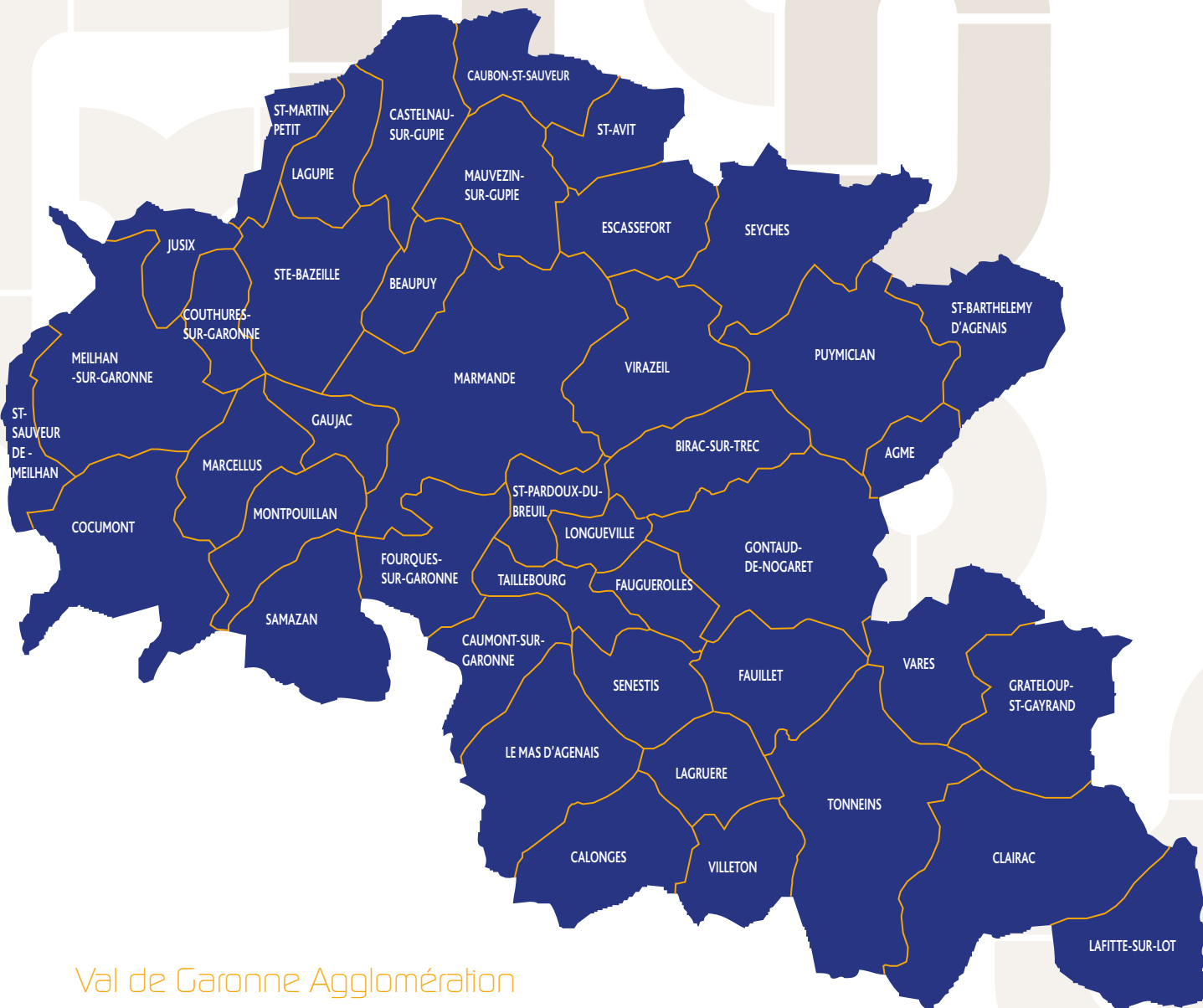
La vitalité démographique du territoire passe nécessairement par l'arrivée de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises. Mais pour susciter un choix d'installation en Val de Garonne, il est essentiel que les publics-cibles soient sensibilisés aux atouts du territoire et séduits.

- OBJECTIFS** → Développer la notoriété et l'image du Val de Garonne

DESCRIPTION Un plan de communication, renouvelé tous les trois ans, viendra planifier les actions de communication qui valoriseront le projet territorial. Cette communication sur le territoire sera essentiellement diffusée à l'extérieur. Pour atteindre ses objectifs, le plan de marketing territorial identifiera les points forts sur lesquels la communication devra s'appuyer et visera à faire connaître et surtout faire désirer le territoire aux publics attendus : jeunes ménages, entrepreneurs...

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : Europe, Conseil régional, Conseil général, Val de Garonne Expansion, acteurs consulaires
- **Calendrier** : 2014 - 2015
 - Élaboration du cahier des charges : 2014
 - Mise en œuvre du plan pluriannuel : 2014 - 2015 - 2016

2020



Val de Garonne Agglomération

43 communes
61 118 habitants

Cadre de vie : construire pour les générations futures

Mobilité

REQUALIFIER
L'OFFRE EVALYS

LANCÉE



S'il a connu des débuts timides, le réseau Evalys est aujourd'hui plébiscité par ses usagers et gagne régulièrement de nouveaux adeptes. Ce succès est également celui du transport à la demande, dont l'utilisation significative a cependant eu un impact financier important pour VGA.

- OBJECTIFS**
- Optimiser le fonctionnement du réseau
 - Améliorer le trajet et les horaires des lignes régulières afin de mieux répondre aux besoins des usagers
 - Maîtriser les coûts de fonctionnement du transport à la demande

DESCRIPTION Une étude a été lancée en interne afin de déterminer les scénarios envisageables pour l'optimisation du réseau. Ces résultats seront partagés avec Keolis pour décider ensuite des changements positifs et optimisés à y apporter.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaire** : Keolis Marmande
- **Calendrier** : → Mise en œuvre : 2013 - 2015

Mobilité

RENDRE LES
ARRÊTS DE BUS
ACCESSIBLES ET
CONFORTABLES

LANCÉE



Les poteaux matérialisant aujourd'hui les arrêts de bus sur les trottoirs ne permettent pas d'attendre le bus dans des conditions confortables. Par ailleurs, ces arrêts ne répondent pas aux normes d'accessibilité en vigueur.

- OBJECTIFS**
- Rendre le réseau accessible aux personnes à mobilité réduite
 - Améliorer la qualité de service offert par le réseau de bus EVALYS
 - Rendre le réseau plus attractif

DESCRIPTION L'Agglomération prévoit l'installation de bornes d'information et l'aménagement de quais de bus, équipés d'abribus.

La première phase, en cours, verra la création de 18 abribus sur Marmande, de 4 sur Tonneins, ainsi que la mise à disposition du public de 2 écrans d'information en temps réel : l'un en gare, l'autre sur la place du marché à Marmande. Les arrêts concernés par ces abribus seront mis aux normes d'accessibilité dès que possible.

Des aménagements complémentaires seront réalisés dans une seconde phase sur la base d'un recensement des possibilités.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaire** : Keolis
- **Calendrier** : → Mise en œuvre : 2013-2016

Mobilité

PRENDRE
EN CHARGE
LE SERVICE
DE TRANSPORT
SCOLAIRE

LANCÉE



VGA est l'Autorité organisatrice des transports sur son périmètre de transport urbain. À ce titre, l'agglomération a pris en charge le service de ramassage scolaire des élèves du Val de Garonne (écoles primaires, collèges et lycées), auparavant assuré par le Conseil général. Pour le Val de Garonne, cette prise de compétence représente 46 lignes, 1 800 élèves, 12 autorités organisatrices secondaires (mairies ou syndicats), 6 transporteurs, 33 marchés publics. Le service est actuellement gratuit, hors coûts d'inscription.

OBJECTIFS → Assurer le ramassage scolaire des élèves du Val de Garonne en remplacement du Conseil général du Lot-et-Garonne

DESCRIPTION L'Agglomération assure la continuité du service dès l'année scolaire 2013-2014. Pour la rentrée 2014, elle souhaite revoir l'organisation technique et administrative de ce service, en synergie avec le réseau EVALYS et en concertation avec les communes et les syndicats (dont le rôle et les statuts seront redéfinis). Les marchés publics, pour la plupart, devront ensuite être relancés à la rentrée 2015.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaire** : Conseil général
- **Calendrier** : → Prise en charge du transport scolaire : rentrée 2013
→ Rédéfinition de l'organisation : rentrée 2014
→ Marchés à renouveler : rentrée 2015

Mobilité

FAVORISER
LE COVOITURAGE

PRIORITÉ
1

L'échangeur autoroutier de Samazan (A62 sortie 5) est quotidiennement utilisé comme parking de co-voiturage. Chaque jour, entre 70 et 100 véhicules y stationnent de manière désordonnée. Un besoin de stationnement spécifique et organisé est donc identifié. Souhaitant favoriser les modes de déplacement responsables, VGA a souhaité agir.

OBJECTIFS → Aménager des parkings pour le co-voiturage

DESCRIPTION Le projet prévoit l'aménagement d'une zone dédiée au co-voiturage, avec le concessionnaire de l'A62 (Vinci). Aux abords de l'échangeur, la sécurité et la qualité paysagères seront ainsi renforcées. Le stationnement sera rendu plus pratique.

- **Maître d'ouvrage** : Vinci
- **Partenaires** : Conseil général, VGA, Communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne
- **Calendrier** : 2014 - 2015

Mobilité

SUSCITER UN
RENFORCEMENT
DU TRANSPORT
FERROVIAIRE

PRIORITÉ
1

L'offre de TER reliant les gares de Marmande et Tonneins est actuellement constituée d'une douzaine de trains par jour dans chaque sens. Une plus grande fréquence et une stabilisation des horaires des TER devrait inciter les habitants à utiliser davantage ce mode de transport collectif et durable.

OBJECTIFS → Offrir aux Val de Garonnais une meilleure desserte ferroviaire à destination et au départ des gares de Marmande et de Tonneins

DESCRIPTION Le renforcement de la fréquence des TER dépend en partie de la finalisation du projet de LGV entre Bordeaux et Toulouse à l'horizon 2020. VGA mènera des actions de lobbying auprès de la SNCF et de la Région Aquitaine. L'agglomération souhaite également obtenir une stabilisation des horaires, aujourd'hui fréquemment modifiés, pour mieux fidéliser les usagers et rétablir des correspondances avec le réseau EVALYS.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : Conseil régional, SNCF
- **Calendrier** : → Consolidation de l'argumentaire auprès de la SNCF et de la Région sur la base d'une étude intermodale comprenant une évaluation du déplacement pendulaire : 2014
→ Mise en œuvre : à partir de 2015

Mobilité

CRÉER LES PÔLES INTERMODAUX DE MARMANDE ET TONNEINS

PRIORITÉ
1



Pour favoriser le transport collectif, VGA envisage la création de deux Pôles d'échanges intermodaux autour des gares de Marmande et de Tonneins. Le principe : réunir en un seul lieu et de manière très accessible, l'ensemble des moyens de transport pouvant être utilisés par des personnes pour leurs trajets. Il s'agit d'articuler intelligemment transports collectifs et individuels.

- OBJECTIFS**
- Favoriser la mobilité en général ainsi que le report du transport automobile vers d'autres mobilités plus durables
 - Augmenter l'offre de transports collectifs en vue de limiter l'utilisation de la voiture en centre urbain et de diminuer les rejets en gaz à effet de serre

DESCRIPTION Sur les points stratégiques du territoire que sont les gares de Marmande et de Tonneins, les différents modes de transports disponibles seront ainsi mieux connectés et les trajets des usagers fluidifiés. Ces projets d'aménagement intégreront les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que des espaces de stationnement.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : Europe, État, Conseil régional, Communes de Marmande et de Tonneins, Conseil général, SNCF, RFF
- **Calendrier** : → Étude d'opportunité et pré-opérationnelle : 2013-2014
→ Aménagement des pôles : à définir lors de l'étude

Mobilité

S'ENGAGER SUR LA FINALISATION DE LA ROCADE DE MARMANDE

PRIORITÉ
2

La rocade de contournement de Marmande n'est pas terminée. Aujourd'hui, un véhicule souhaitant traverser Marmande est obligé de passer par le centre-ville et les boulevards, créant ainsi des engorgements et favorisant la pollution.

- OBJECTIFS** → Alléger la circulation sur les boulevards et faciliter le contournement de Marmande

DESCRIPTION Le projet prévoit le bouclage de la rocade par la construction de la partie Est, manquante à ce jour. Les travaux et le financement de ce projet nécessaire impliquent une longue période de mise en œuvre.

- **Maître d'ouvrage** : Conseil général
- **Partenaire** : VGA
- **Calendrier** : 2020 - 2030

Mobilité

QUELLE PLACE POUR LA VOITURE DANS LES CENTRES-VILLES ?

PRIORITÉ
2

Parmi les communes de 20 000 habitants, Marmande est l'une de celles qui disposent du plus grand nombre de places de parking. Dans une optique de valorisation des transports durables et de maîtrise du foncier en ville, cette situation doit-elle être maintenue ?

- OBJECTIFS** → Réduire et rationaliser l'usage de la voiture dans les centres-villes

DESCRIPTION Des réflexions seront engagées par VGA sur la place à réserver aux voitures dans les centres-villes de Marmande et de Tonneins. Cela permettra d'esquisser, au regard des usages et des déplacements de demain, la manière dont le stationnement et la circulation peuvent être optimisés.

- **Maîtres d'ouvrage** : VGA, communes de Marmande et Tonneins
- **Partenaire** : Conseil général
- **Calendrier** : 2020 - 2030

Mobilité

ENCOURAGER
LES PLANS DE
DÉPLACEMENTS
D'ENTREPRISES

PRIORITÉ
2

Chaque jour, une large part des déplacements automobiles concerne des trajets professionnels. Pour mener des actions en faveur des modes de transport plus doux, les entreprises et organismes publics sont des relais de choix.

OBJECTIFS → Réduire l'usage de la voiture sur le Val de Garonne et limiter les émissions de gaz à effet de serre

DESCRIPTION L'Agglomération travaillera avec quelques grandes entreprises et organismes publics du territoire sur une rationalisation des déplacements de leurs employés. Ce projet aura vocation à limiter l'usage de véhicules individuels et engagera la structure dans une démarche de gestion durable de ses déplacements. Le premier plan de déplacement sera mené au sein de VGA.

• **Maître d'ouvrage** : VGA

• **Partenaires** : Entreprises privées, Administrations, KEOLIS Marmande, Conseil régional, Conseil général

• **Calendrier** : → Diagnostic des déplacements des agents de VGA : fin 2013
→ Définition et mise en œuvre d'un programme d'actions en vue de limiter les déplacements des agents : 2014
→ Déclinaison à d'autres employeurs : à partir de 2015

Habitat

REVITALISER
LES CENTRES-
BOURGS

LANCÉE



VGA pilote un programme de revitalisation des centres-bourgs qui porte sur un territoire étendu de 107 communes (comprenant le Pays Val de Garonne-Gascogne et les Communautés de communes du Pays de Duras et du Pays de Lauzun) et adopte une approche multisectorielle.

OBJECTIFS → Attirer des habitants et consommateurs dans les centres-villes et centres-bourgs

DESCRIPTION On dénombre quatre grands enjeux :
→ Un enjeu socio-démographique : inciter les populations à venir vivre dans le centre-bourg et à y rester (jeunes, familles, seniors)
→ Un enjeu économique : conserver une fonction économique au sein des centres-bourgs
→ Un enjeu environnemental : lutte et adaptation au changement climatique
→ Un enjeu patrimonial : conserver la qualité patrimoniale des centres-bourgs

• **Maîtres d'ouvrage** : VGA, Communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne, Communautés de communes du Pays de Duras et du Pays de Lauzun, communes

• **Partenaires** : Agence nationale de l'habitat, Conseil général, Conseil régional, Europe, Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce, Val de Garonne Expansion, Office de tourisme du Val de Garonne, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Lot-et-Garonne, Service territorial d'architecture et du patrimoine, communes du Pays

• **Calendrier** : → Étude et diagnostic : 1^{er} semestre 2013
→ Programme d'actions et négociation avec les partenaires, convention PIG et mesures d'accompagnement : 2^e semestre 2013

Habitat

CRÉER
UN LABEL
QUALITÉ
LOCATIVE

LANCÉE

Sur le territoire, 9% des logements étaient identifiés comme vacants en 2009 (source INSEE). Cette vacance, en partie structurelle, nécessite aujourd'hui d'aider les propriétaires et les bailleurs à valoriser leurs biens, qu'ils soient destinés à la vente ou à la location. Le Label Qualité Locative s'inscrit dans cette volonté et mettra en avant les logements réhabilités en vue d'une location.

OBJECTIFS → Valoriser le patrimoine locatif et lutter contre la vacance de logements

DESCRIPTION Une opération de promotion sera lancée par VGA auprès des bailleurs, propriétaires de logements vacants et professionnels de l'immobilier. Cette action, d'abord lancée sur Marmande et Tonneins, sera ensuite évaluée pour être déclinée sur tout le territoire.

• **Maître d'ouvrage** : VGA

• **Partenaires** : État, Conseil général, Agence départementale d'information sur le logement, Caisse d'allocations familiales, propriétaires, bailleurs, agences immobilières, communes concernées

• **Calendrier** : → Animation de l'opération sur Marmande et Tonneins, évaluation de l'action : octobre 2013 à avril 2015
→ Animation sur les 43 communes de VGA : mai 2015 à avril 2017

Habitat

BÂTIR UN PREMIER
ÉCO-QUARTIER À
SAINTÉ-BAZEILLE

LANCÉE



VGA pilote le programme d'aménagement de l'éco-quartier Montplaisir à Sainte-Bazeille. Vivre dans un cadre de vie accueillant et contribuer au respect de l'environnement tout en s'épanouissant dans une vie sociale riche et diversifiée : telle est la promesse faite aux futurs habitants de ce quartier d'un nouveau type.

OBJECTIFS → Expérimenter la création d'un éco-quartier offrant une diversité d'habitat

DESCRIPTION Pour mener à bien ce projet, VGA assure la viabilisation des parcelles et l'aménagement des espaces publics. En parallèle, la création de ce nouveau quartier est accompagnée d'une stratégie de communication et de promotion de l'opération auprès des acquéreurs et investisseurs potentiels. Enfin, le prix de vente des parcelles est fixé par VGA au plus juste, sans marge commerciale et adapté au budget des ménages visés par les différentes typologies de logements envisagées.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : Europe, État, Conseil régional, Conseil général, ADEME, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Lot-et-Garonne, communes concernées, promoteurs-constructeurs, opérateurs de logements sociaux, habitants...
- **Calendrier** : → 1^{ère} tranche de travaux : fin 2013 - fin 2015
→ 2^e tranche de travaux : 2016 - 2017
→ 3^e tranche de travaux : 2018 - 2019
→ 4^e tranche de travaux : 2020 - 2021

Habitat

DÉFINIR UN
NOUVEAU
PROGRAMME
LOCAL DE
L'HABITAT

PRIORITÉ
1



Dans les années à venir, l'offre de logements devra être parfaitement adaptée aux évolutions démographiques, économiques et sociales du territoire. C'est pourquoi l'architecture du projet de territoire ne peut se passer d'un programme d'actions sur l'habitat, d'autant que l'état des lieux doit aujourd'hui être mis à jour, suite à l'adhésion de nouvelles communes à l'Agglomération.

OBJECTIFS → Renforcer une politique d'habitat cohérente au niveau du Pays afin d'assurer une offre de logement durable, équilibrée, diversifiée, attractive et accessible

DESCRIPTION Dans un premier temps, le diagnostic comme les principes et objectifs du Programme local de l'habitat (PLH) seront actualisés afin d'y inscrire les données concernant les nouvelles communes de l'Agglomération. Un plan d'actions à long terme sera ensuite proposé. Les enjeux liés au renouvellement urbain et à la mixité sociale seront au centre de ce programme.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : Europe, État, Conseil général, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Lot-et-Garonne, Service territorial d'architecture et du patrimoine, Agence départementale d'information sur le logement, Mission locale, opérateurs sociaux, organismes sociaux (CAF, MSA, CMS...), partenaires privés (organismes de prêt immobilier, professionnels de l'immobilier).
- **Calendrier** : → Rédaction du cahier des charges : 1^{er} semestre 2014
→ Étude PLH : 2014
→ Approbation du PLH : décembre 2014
→ Mise en œuvre : 2015 - 2020

Environnement

LANCER UN
OBSERVATOIRE
PHOTOGRAPHIQUE
DU PAYSAGE

LANCÉE



Du fait de l'action humaine, le territoire évolue et se transforme au fil du temps. L'observation de ces changements constitue une aide à la décision pour les élus et un moyen d'évaluer les impacts paysagers des politiques publiques.

OBJECTIFS → Suivre les évolutions paysagères du territoire
→ Sensibiliser les citoyens et élus

DESCRIPTION Une première phase d'observation a été réalisée et un fonds photographique a été créé. À présent, ce travail doit être partagé avec les élus et le grand public puis reconduit chaque année pour témoigner des évolutions du paysage. Ces photographies de 37 sites stratégiques rendent compte de la diversité des paysages et offrent aux décideurs une aide à la décision pour protéger, valoriser ou réhabiliter les paysages fluviaux garonnais. Des actions de sensibilisation à l'évolution des paysages locaux auprès de la population sont par ailleurs programmées.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Midi-Pyrénées, Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne, Laboratoire GEODE (Université Le Mirail), Direction départementale des territoires, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Lot-et-Garonne, Office de tourisme du Val de Garonne.
- **Calendrier** : → Mise en place de l'Observatoire : 2013
→ Suivi et animation : 2013 - 2030

Environnement

PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL (PCET)

LANCÉE



Selon les dispositions de la loi Grenelle 11 du 12 juillet 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants sont tenues de réaliser un Plan Climat Énergie Territorial. VGA élabore le sien à l'échelle du Pays Val de Garonne-Gascogne et des Communautés de communes du Pays de Duras et du Pays de Lauzun.

OBJECTIFS → Atténuer les effets dus au changement climatique et s'y adapter : réduire les émissions de gaz à effet de serre, parvenir à une maîtrise énergétique et développer les énergies renouvelables

DESCRIPTION Ce Plan Climat comprend d'abord la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'une étude de vulnérabilité au changement climatique. Le diagnostic porte aussi bien sur le fonctionnement de l'agglomération (Aquaval, structures d'accueil enfance, déchetteries, collecte des déchets, transport, entretien des bords de route...) que sur différents secteurs d'activité du territoire. Une concertation sera ensuite menée avec les acteurs concernés et les services de la collectivité afin d'en définir les axes stratégiques et de concevoir le plan d'actions à mettre en œuvre.

• **Maîtres d'ouvrage** : VGA, Communautés de communes des Côteaux et Landes de Gascogne, du Pays de Duras, et du Pays de Lauzun

• **Partenaires** : Europe, ADEME, Conseil régional, Conseil général

• **Calendrier** : → Réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre de VGA : 2013
→ Réalisation du bilan territorial des émissions de gaz à effet de serre, étude de vulnérabilité, concertation et définition des orientations stratégiques du PCET : 2014
→ Définition des actions à intégrer au PCET et mise en œuvre : à partir de 2014

Environnement

TRAVAILLER LA QUALITÉ DES ENTRÉES DE VILLE

PRIORITÉ
1



Les entrées de ville constituent un élément important de l'image d'un territoire.

OBJECTIFS → Apporter un soin particulier à l'esthétisme des entrées de ville

DESCRIPTION Une réflexion sera menée sur la régulation du nombre de panneaux publicitaires à l'échelle de l'agglomération. Par ailleurs, des actions de mise en valeur paysagère seront lancées sur différents sites recensés au préalable.

• **Maîtres d'ouvrage** : VGA et le Conseil général

• **Partenaires** : Europe, État, Conseil régional, Conseil général, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, Direction départementale des Territoires

• **Calendrier** : → Réflexions à partir de 2014
→ Mise en place des actions : 2015 - 2020

Environnement

INTÉGRER LE TRAITEMENT PAYSAGER DANS LES PROJETS COMMUNAUTAIRES

PRIORITÉ
1



Pour que chaque projet d'aménagement, public et privé, intègre une dimension paysagère, VGA montre l'exemple en publiant dès que possible des clauses particulières de mise en valeur des paysages au sein de chaque marché public.

OBJECTIFS → Déclinaison de la politique paysagère de VGA

DESCRIPTION Lorsque le sujet s'y prête, les marchés publics de l'agglomération intégreront des clauses particulières sur le traitement paysager. Ces clauses seront rédigées puis intégrées lors de la rédaction des cahiers des charges. Exemple : plantation d'essences locales, aménagement de cheminements doux...

• **Maître d'ouvrage** : VGA

• **Partenaire** : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

• **Calendrier** : → Rédaction des clauses : 2014
→ Contrôle de l'application des clauses : 2014 - 2020

Environnement

CRÉER DES
LIAISONS DOUCES
EN MILIEU URBAIN

PRIORITÉ
2

Un schéma directeur des liaisons douces a été réalisé à l'échelle du Pays Val de Garonne - Gascogne. Il entend favoriser et sécuriser l'utilisation du vélo dans les déplacements quotidiens. VGA travaille aujourd'hui à sa mise en œuvre.

OBJECTIFS → Développer les infrastructures favorisant les modes doux de déplacement, notamment le vélo

DESCRIPTION Ce schéma, listant un ensemble de préconisations opérationnelles, comprend deux volets urbains, pour le Marmandais et le Tonneinquois. Pour VGA, il s'agit aujourd'hui de mettre en œuvre ce schéma en réalisant les aménagements retenus, au fur et à mesure des travaux de voirie.

- **Maître d'ouvrage** : la collectivité compétente selon la voirie concernée
- **Partenaires** : Services Voirie et Transport de VGA, communes de Marmande et Tonneins, Conseil général
- **Calendrier** : Actions réalisées au fur et à mesure des travaux de voirie

Urbanisme

RÉFLÉCHIR
À LA CRÉATION
D'UN SERVICE
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

PRIORITÉ
1

La maîtrise de l'urbanisation du territoire est une question centrale dès lors qu'il s'agit de fournir un cadre de vie de qualité aux générations futures. Pour que cette maîtrise soit complète et cohérente, elle doit être pensée et mise en œuvre à l'échelle du bassin de vie, celui de VGA.

OBJECTIFS → Réguler l'urbanisation

DESCRIPTION La réflexion de VGA porte sur la création d'un service intercommunal d'urbanisme, en mesure de travailler sur la maîtrise du foncier et de suivre les politiques d'aménagement : instruction du droit des sols en relais de la Direction Départementale des Territoires, soutien aux communes, élaboration des documents d'urbanisme, mise en conformité des Plans Locaux d'Urbanisme au SCoT, service d'information géographique, veille foncière, coordination d'études, conseils architecturaux... sont autant de missions, certaines réglementaires, d'autres opérationnelles, qui pourraient être confiées à ce service, en vue d'un aménagement du territoire lisible et cohérent à l'échelle de l'agglomération.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Partenaires** : communes de Marmande et de Tonneins, État, Service territorial d'architecture et du patrimoine, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, Conseil général, Etablissement public foncier local, Syndicat mixte du SCoT, communes de VGA, SAFER, etc.
- **Calendrier** : → Réflexions à partir de 2014 - 2015

Urbanisme

ÉVALUER
LA GESTION
DE LA VOIRIE
COMMUNAUTAIRE

PRIORITÉ
1

Les aménagements liés à la voirie représentent aujourd'hui 40 % du budget d'investissement de VGA. Comment améliorer ces aménagements tout en maîtrisant mieux les coûts qu'ils représentent ?

OBJECTIFS → Optimiser la politique de voirie de VGA

DESCRIPTION Un audit externalisé viendra évaluer l'efficacité et la pertinence de la politique de gestion de la voirie. Cette évaluation aura pour objectif de redéfinir les méthodes et principes d'intervention, dans l'optique d'une gestion optimale et priorisée de la voirie.

- **Maître d'ouvrage** : VGA
- **Calendrier** : → Audit externe : 2014

AGMÉ /
 BEAUPUY /
 BIRAC-SUR-TREC / CALONGES /
 CASTELNAU-SUR-GUPIE /
 CAUBON SAINTSAUVEUR / CAUMONT-SUR-
 GARONNE / CLAIRAC / COCUMONT / COUTHURES-
 SUR-GARONNE / ESCASSEFORT / FAUGUEROLLES / FAUILLET /
 FOURQUES-SUR-GARONNE / GAUJAC / GONTAUD-DE- NOGARET /
 GRATELOUP-SAINTE-GAYRAND / JUSIX / LAFITTE-SUR-LOT / LAGUPIE /
 LAGRUÈRE / LE MAS-D'AGENAIS / LONGUEVILLE / MARCELLUS / MARMANDE /
 MAUVEZIN-SUR-GUPIE / MEILHAN-SUR-GARONNE / MONTPOUILLAN /
 PUYMICLAN / SAINT-AVIT / SAINT-BARTHÉLÉMY D'AGENAIS / SAINT-
 MARTIN-PETIT / SAINT-PARDOUX-DU-BREUIL / SAINT-SAUVEUR-
 DE-MEILHAN / SAINTE-BAZEILLE / SAMAZAN / SÉNESTIS / SEYCHES /
 TAILLEBOURG / TONNEINS / VARES / VILLETON / VIRAZEIL / AGMÉ /
 BEAUPUY / BIRAC-SUR-TREC / CALONGES / CASTELNAU-SUR-
 GUIE / CAUBON SAINTSAUVEUR / CAUMONT-SUR-GARONNE / CLAIRAC /
 COCUMONT / COUTHURES-SUR-GARONNE / ESCASSEFORT / FAUGUEROLLES / FAUILLET /
 FOURQUES -SUR-GARONNE / GAUJAC / GONTAUD-DE-NOGARET /
 GRATELOUP -SAINT-GAYRAND / JUSIX / LAFITTE-SUR-LOT / LAGUPIE /
 LAGRUÈRE / LE MAS-D'AGENAIS / LONGUEVILLE /
 MARCELLUS / MARMANDE / MAUVEZIN-SUR-
 GUIE / MEILHAN-SUR-GARONNE / MONTPOUILLAN /
 PUYMICLAN / SAINT-AVIT / SAINT-BARTHÉLÉMY
 D'AGENAIS / SAINT-MARTIN-PETIT / SAINT-PARDOUX
 DU-BREUIL / SAINT-SAUVEUR-DE-MEILHAN /
 SAINTE-BAZEILLE / SAMAZAN /
 SÉNESTIS / SEYCHES /

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION
PLACE DU MARCHÉ - CS70305 - 47213 MARMANDE CEDEX

SERVICE AGRICULTURE, PATRIMOINE ET POLITIQUES CONTRACTUELLES
 TÉL : 05 53 64 64 24 - MAIL : VGA@VG-AGGLO.COM
WWW.VG-AGGLO.COM